



Ligue Francophone de Pêche Sportive.

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.
Belgian Federation of Anglers - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

Secrétaire : Serge Bouvier
Avenue de la fontaine, 61
1435 Mont-Saint-Guibert
Gsm :0494/573982
serge.bouvier2018@gmail.com

Mont-Saint-Guibert, le 4 février 2025.

PV de la réunion de la LFPS du 18 janvier 2025.

Présents : JM.Luyckx, B.Gillot, S.Bernard, C.Van Grootenbruel, A. Doumont, Th.Goossens, R.Gierkens, JL.Rollin, S.Bouvier, JC.Desilve, F.Schoubben, D.Mailleur, Ph.Skoba, F.Skallenberg, F.Huysmans

Excusés : St.Philippin, J.Pilate, M.Marcq

1. Accueil des délégués – Examen des nouvelles candidatures

Le président remercie tous les délégués pour leur présence et formule ses vœux pour l'année nouvelle. Il espère que nous pourrons encore faire du « bon travail » en 2025 à l'instar des années précédentes.

L'on doit en ce début d'année regretter la disparition de la Fédération du Luxembourg qui a décidé de cesser ses activités au 31.12.2024 faute d'avoir pu trouver des « bonnes volontés » pour poursuivre et remplacer les dirigeants actuels qui se font vieillissants. Au nom de la LFPS, JM.Luyckx adresse à Charles Hastir et Albert Coolens ses plus chaleureux remerciements pour le travail accompli au cours de toutes ces années.

JM.Luyckx présente Fernand Huysmans qui souhaite prendre en charge la mise en place au sein de la LFPS d'une nouvelle section « Trout Aréa », laquelle devient donc une discipline officielle. En 2025, JL.Rollin aidera F.Huysmans à la mise en place de la discipline de manière à ce que celle-ci soit structurée et qu'un délégué soit présent aux réunions de la LFPS à partir de 2026. Il est demandé par ailleurs à F.Huysmans de mettre cette nouvelle discipline sur pied au niveau fédéral de concert avec Yannick Bruyninckx qui devrait, lui, la prendre en charge du côté néerlandophone. Un coach national sera désigné plus tard par le BFA pour la discipline « Trout Aréa » et appel à candidature sera lancé à cet effet.

Un règlement basé sur celui de la Fipsed sera également établi.

2. Election statutaire : sortant et rééligible : le vice-président – Examen des candidatures

Le vice-président en poste jusqu'à ce jour était R.Marcq dont l'état de santé est défaillant.

Aucune candidature n'a été présentée pour l'instant.

Ce point sera remis à l'ordre du jour de la réunion d'avril prochain.

3. Approbation du projet de PV de la dernière réunion LFPS du 19 octobre 2024.

- *au point 2.A)....* R.Gierkens précise que les 250€ en question n'ont jamais été versés par M.Marcq contrairement à ce qui a été dit jusqu'à présent.
- *au point 5....* R.Gierkens fait remarquer qu'au dernier CM « carpe en duo » la Belgique s'est non seulement hissée sur le podium au classement des nations (3ème place) mais qu'un duo belge s'est lui aussi classé 3ème au niveau des équipes.

Aucune autre remarque à formuler, le PV est approuvé et signé par les membres présents.

4.Approbation du projet de PV de la réunion BFA du 26 octobre 2024.

*Au point 3. Calendrier 2025 – Championnats de Belgique.....*IL faut préciser que les propositions de modification énoncées concernant d'une part l'organisation des CB handipêche U15/20/25 et dames le même jour et l'organisation du CB Individuel en une seule journée et 3 secteurs de 27 pêcheurs d'autre part, devront être confirmées lors de la prochaine réunion BFA. Aucune autre remarque n'étant formulée, accord est marqué pour l'approbation du PV.

5. Examen de l'ordre du jour de la réunion BFA du 25 janvier 2025 – Désignation des délégués.

Le 25 janvier, la matinée commencera à 9h30 par la vérification des différentes caisses.

La réunion statutaire débutera à 13h. L'ordre du jour est passé en revue par JM Luyckx.

Les délégués de la LFPS seront : JM Luyckx, S.Bouvier, D.Mailleur, S.Bernard, F.Schallenberg, JL.Rollin, R.Gierkens et F.Schoubben, les 3 derniers cités étant présents pour leurs sections respectives (Street, Carpe en duo et Inters seniors).

6. Organisation de l'hameçon d'or et des hameçons de cristal 2024.

La cérémonie se déroulera le samedi 8 mars 2025 à l'hôtel Vandervalk à Nivelles.

La liste des nominés a été établie aux termes de la discussion de ce jour.

6bis.Projet de calendrier 2025.

Sauf d'éventuelles modifications à intervenir suite à la prochaine réunion du BFA, le calendrier des principales compétitions sera le suivant :

►Coupe Fédération Wallonie Bruxelles (CFWB)

Clubs ...les 27 et 10 Août

Feeder...les 27 avril, 11 mai et 29 juin

Carpe au coup...les 6 et 7 septembre

Streetfishing...le 28 septembre ou le 5 octobre à Viesville

►Championnats de Belgique

Carpe en duo...organisation CCCV, date et parcours en attente.

Handipêche et U15/20/25...le 25 mai à Diepenbeek (étang), organisation FLPC

Feeder Individuel...le 24 août, parcours à déterminer, organisation CCCV

Masters/Vétérans...le 31 août à Gand (Watersportbaan), organisation CCCV

Interclubs...les 13 et 14 septembre sur le canal Gent-Terneuzen, organisation CCCV

Individuel et dames...le 21 septembre au canal Albert, organisation FLPC

Feeder clubs...le 28 septembre, parcours à déterminer, organisation Fédération de la Sambre

Carpe au coup...les 27 et 28 septembre, étang Lemmens à Diest

Streetfishing...les 22 juin et 26 octobre

►Internationaux

Seniors...Sélections : les 3 et 4 mai, 14 et 15 juin, 12 et 13 juillet, 11 et 12 octobre

Présélections : les 8 et 15 novembre

Feeder...Sélections : les 29 et 30 mars, 21 et 22 juin, 20 et 21 septembre

Présélections : les 8 et 9 novembre

Method Free Style...Sélections : les 3 et 31 mai, 15 et 29 juin

Présélections : les 8 et 9 mars, 12 et 13 avril

►Rencontres Internationales

Championnat d'Europe : du 21 au 29 juin

Championnat du monde des clubs : du 20 au 27 juillet

Belgique/Pays-Bas : les 16 et 17 août

Championnat du monde dames : du 17 au 24 août

Championnat du monde des nations : du 31 août au 7 septembre

Championnat du monde Method Free Style : du 8 au 13 juillet

7.Championnats de Belgique 2025 : rappel des canevas. Tableau de répartition des places.

Il est rappelé que les canevas doivent être établis et rentrés chez JM Luyckx pour le 31 mars au plus tard.

Le tableau de répartition des places a dû être modifié suite à la disparition de la fédération du Luxembourg et par ailleurs certaines informations communiquées par les fédérations n'étaient pas à jour. D.Mailleur a cependant pu communiquer quelques chiffres, le tableau « officiel » sera établi tout prochainement et envoyé.

8.Internationaux : situation, programme, modif.règlement

F.Schoubben passe en revue le programme et les dates des différentes compétitions des internationaux. Il présente également les modifications du règlement qu'il soumettra au BFA lors de la prochaine réunion.

Il évoque par ailleurs les principales modifications du règlement des compétitions internationales qui sont en cours au niveau de la Fipsed ainsi que certaines demandes de pays concernant les championnats du monde proprement dits, et notamment, par exemple :

→ La Hongrie....qui souhaiterait que la durée d'un championnat du monde soit réduite de 7 à 6 jours avec 3 journées d'entraînement et 3 journées de compétition, la journée du dimanche permettant aux pêcheurs de rentrer chez eux.

→ L'Angleterre...qui souhaiterait que certains championnats du monde soient pêchés sans fouillis.
→ etc, etc....

Une autre modification importante interviendra prochainement au niveau de la Fipsed concernant la quantité de fouillis que l'on pourra utiliser pour une compétition, **la nouvelle mesure sera fixée à 1/2 L !!!**

9.Différentes CFWB 2025. Candidatures et organisations. Réglements

Comme prévu antérieurement, Serge Bouvier s'occupera dorénavant de la trésorerie de la CFWB. Un nouveau compte bancaire intitulé « Coupe Fédération Wallonie Bruxelles » a été ouvert à cet effet et porte le **numéro BE82 3632 5406 5268**.

Les inscriptions continueront à se faire par l'intermédiaire des fédérations qui en percevront également le montant. Cela permettra non seulement de pouvoir vérifier en temps opportun si le pêcheur souhaitant s'inscrire est bien en ordre de cotisation vis-à-vis de la Ligue, mais également de savoir si tous les pêcheurs inscrits ont payé leur inscription.

Les fédérations verseront ensuite le montant des inscriptions en faveur du nouveau compte CFWB dont question ci-dessus. Le responsable de chaque section (Carpe, feeder, etc,etc..) fera parvenir à Serge Bouvier la liste complète des participants à la CFWB qui le concerne.

Tenant compte du coût élevé que représente l'achat pour toutes les disciplines (dont le nombre augmente régulièrement) des trophées qui sont remis lors de chaque épreuve, l'assemblée de ce jour décide qu'à partir de 2025, 10% du montant des inscriptions sera prélevé par la LFPS de manière à pouvoir faire face à cette dépense.

La LFPS autorise par ailleurs qu'en 2025 une CFWB Carpe au coup Interclubs soit organisée et cela **à titre d'essai**. L'épreuve pourra rassembler au maximum 20 équipes de 4 pêcheurs. Le règlement qui sera d'application devra bien entendu être mis en place avant l'entame de la compétition.

Clubs : 1^{ère} journée...le 27 avril à Hensies (canal de Hensies) - Fédération de la Sambre
2^{ème} journée...le 10 août à Hermalle (canal Albert) – FLPC

A partir de l'édition 2025, une amende de 150€ sera réclamée à toute équipe qui abandonnera la compétition en cours (en ne participant pas à la 2^{ème} manche, par exemple). Décision prise par la LFPS ce jour.

Carpe au coup individuel : les 6 et 7 septembre, organisation fédération Haut-Escaut, Etangs Tambour – Roucas – Les Aulnoyes – Melles – 3 Nénuphars

Quelques modifications au règlement actuel sont apportées :

- Toutes les esches synthétiques sont autorisées
- Les esturgeons ne seront pas comptabilisés
- La durée des manches est portée à 3h30' (au lieu de 3h), tirage à 7h, pêche de 9h à 12h30 et de 13h30' à 17h.

- Le nombre de participants est porté à 60 et la répartition s'effectuera toujours par fédération ; 16 pour Fédération de la Senne, 11 pour EHC, 10 pour FLPC, 9 pour la Sambre, 7 pour Haut-Escaut et 7 pour Est-Compétition.

Carpe au coup interclubs : les 18 et 19 octobre, organisation conjointe EHC, Sambre et Senne, Etangs Le parc de Jemappes, La priale + 2 autres plans d'eau à confirmer.

Feeder : les 27 avril, 11 mai et 29 juin. Parcours à déterminer.

2 modifications sont apportées au règlement qui régit l'épreuve de manière à ce que celui-ci soit aligné sur le règlement BFA.

C'est dans l'annexe 1 dudit règlement, au point 1.1 « Ajustements techniques », qu'interviennent ces modifications, lesquelles seront d'application à partir de 2025 :

- seule la pêche au lancer (casting) est autorisée. Durant la phase de lancement le pickup doit être ouvert et la ligne ainsi que le moulinet ne peuvent pas être freinés avec le doigt.
- il n'y a plus de distance minimum de lancer.

Streetfishing : 28 septembre ou 5 octobre (date à confirmer) à Viesville..

10.Situation section Carpe en duo, Feeder, Carpe au coup, Streetfishing et Trout Area

Carpe en duo : Toujours les mêmes constats. Il s'agit d'une discipline où il y a pas mal de changements chaque année au niveau des « duos » qui participent, beaucoup s'arrêtent, de nouveaux s'inscrivent... Difficultés inchangées pour trouver les plans d'eau correspondants aux critères souhaités, coût de location des plans d'eau adéquats. Jusqu'à ce jour, W.Buddaert n'a pas encore trouvé un plan d'eau pour le CB 2025 qui doit être organisé par le CCCV.

R.Gierkens souhaiterait qu'une légère modification soit apportée au règlement en vigueur pour les « changements de duo ». Il préconise que ces changements puissent avoir lieu chaque année éventuellement, mais pas à n'importe quel moment dans l'année.

La LFPS est d'accord sur la modification envisagée et la demande sera examinée lors de la prochaine réunion du BFA.

Feeder : Rien de particulier à signaler. Comme chaque année 3 journées seront organisées dans le cadre de la CFWB.

Carpe au coup : Le bilan des compétitions organisées en 2024 est positif, tout était ok. Bonnes organisations que ce soit pour la CFWB, le championnat de Belgique ou la compétition interclub qui a été mise sur pied. Il s'agit d'une discipline qui continue à se développer.

Streetfishing : Le partenariat avec le BVRC (aile flamande non-officielle en streetfishing) paraît compromis. Une discussion devra avoir lieu au niveau du BFA pour la remise des comptes de cette « organisation ». 2 manches seront organisées pour le championnat de Belgique et 1 manche pour la CFWB. Il semble que de nombreux pêcheurs adhèrent au projet du streetfishing. JL Rollin posera sa candidature en tant que coach et fera de nouvelles propositions de modification du règlement auprès du BFA.

11.Situation financière de la LFPS. Rapport des vérificateurs aux comptes. Budget 2025.

Etant donné l'absence de Mady Marcq, ce point sera examiné lors de la réunion d'avril. L'assemblée souhaiterait que la vérification des comptes puisse avoir lieu en avril de manière à permettre la clôture et la transition définitives de la gestion de certains comptes (notamment CCF).

12.Site

La mise à jour du site est régulière et bien effectuée par Martine Callens. Il est demandé à toutes les fédérations de communiquer à Martine Callens les modifications qui sont intervenues en leur sein (au niveau des comités, des fonctions, des clubs nouveaux ou disparus, etc, etc...) de manière à ce que notre site soit à jour.

13.Listings

D.Mailleur fait remarquer que des listings rentrent toujours tard, ce qui ne facilite pas son travail.

14.Rentrée des demandes de concours

Rien de particulier à signaler, cela suit son cours.

15.Distribution des timbres et licences vierges

En l'absence de Mady Marcq, JM Luyckx a remis les timbres à chaque fédération.
Les licences vierges doivent, elles, être demandées auprès de Mady.

16.Proposition de modification du règlement des compétitions publiques (limitations Fipsed)

A) Comme dit au point 8.ci-dessus, la Fipsed modifiera prochainement son règlement et la quantité de fouillis que l'on pourra utiliser pour une compétition sera limitée à **maximum 1/2 L !!!!**
Tenant compte de cette information ainsi que de la difficulté à pouvoir se fournir de manière équitable en fouillis, l'assemblée de la LFPS décide de modifier **à partir de ce jour** les quantités de fouillis qui pourront être utilisées **lors des compétitions organisées sous l'égide de la LFPS**.

Cela signifie qu'à partir de 2025, les quantités maximales de fouillis seront fixées à :
3/4 L....pour les concours publics
1/2 L....pour les manches de la CFWB Clubs.

La LFPS proposera au BFA lors de sa prochaine réunion de réduire à 1/2L la quantité maximale de fouillis autorisée pour tous les championnats de Belgique.

Il est demandé aux différentes fédérations d'informer le plus rapidement possible leurs clubs adhérents de cette modification de manière à ce que chacun soit au courant et puisse prendre ses dispositions

B) La LFPS souhaite remettre à nouveau l'accent sur le contrôle obligatoire des esches et amores lors des compétitions publiques. Il a notamment été constaté, et cela malgré les nombreux rappels qui ont déjà été effectués depuis plusieurs années, que nombre de participants aux compétitions publiques n'utilisent toujours pas les boîtes officielles dans lesquelles ils doivent présenter leurs esches.

La Ligue décide donc, qu'à partir de ce jour également, tout pêcheur prenant part à une compétition publique et qui ne présentera pas ses esches dans les boîtes officielles, sera sanctionné et se verra attribuer une pénalité de 5 points dans le classement de son secteur du jour (exemple 2 au classement poids pur + 5 de pénalité = 7 points dans le secteur).

Ces modifications seront apportées au règlement des concours publics tout prochainement.

17.Divers

→ André Doumont a été désigné président du Pôle Ruralité de la Région Wallonne par la ministre ayant en charge cette compétence. Nos plus vives félicitations lui ont été adressées.

→ Dominique Piergentili a posé sa candidature au poste de trésorier du BFA, Mady Marcq ayant exprimé son souhait d'être déchargée de ce poste. Il a aussi posé sa candidature pour être coach de la section Handipêche.

→ La Fipsed tiendra prochainement son assemblée ordinaire annuelle en Slovénie (tous les pays membres y sont conviés). JM Luyckx, avec l'accord de l'assemblée, proposera au BFA d'y représenter la Belgique.

→ Problématique des cormorans...A.Doumont a aussi pris « le lead » d'un groupe de travail sur les oiseaux piscivores auprès de la Maison Wallonne de la Pêche. Il a exposé brièvement les conclusions alarmantes d'une étude menée depuis 20 ans au Danemark par un groupe de scientifiques quant à l'impact des populations de grands cormorans sur les poissons et la pêche en Europe (qu'elle soit récréative ou professionnelle). Il s'agit là d'un sujet très sensible, mais les choses évoluent....enfin. La Ligue et les différentes fédérations de sous-bassins continuent malgré leurs faibles moyens à s'occuper du sujet.

La séance est levée à 15h.